

Exclusif « Les métropoles se révèlent fragiles face aux crises » (Hélène Peskine, secrétaire permanente PUCA)

Paris - Publié le mercredi 20 janvier 2021 à 14 h 13 - Interview n° 205573
« Je ne sais pas s'il y a une crise des métropoles.

Par contre, nous constatons que les métropoles sont fragiles face à des crises, qu'elles soient sanitaires ou liées aux chaleurs excessives ou à la pollution. Cela pose vraiment la question de la résilience. Et pour parvenir à cette résilience, il faut nécessairement de la coopération, pas seulement avec l'État et les collectivités, mais aussi avec les populations, les entreprises et les acteurs locaux », indique à News Tank Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture PUCA

), le 18/01/2021.

Le PUCA dans le cadre de sa plateforme de recherche-action Popsu

Métropole, qui étudie 15 des 22 métropoles française, coorganise un colloque intitulé « Pour des métropoles résilientes : métropoles en transitions cherchent trajectoires territoriales » à l'Assemblée nationale, les 21 et 22/01/2021, avec les ministres Jacqueline Gourault Emmanuelle Wargon Barbara Pompili, avec le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, et 19 responsables parmi 22 métropoles et avec des chercheurs.

Le « colloque arrive au moment où les plateformes Popsu publient les résultats de leurs recherches, sous forme de cahiers édités en poche, avec Flammarion. (...) Les 2 premiers opus seront distribués en janvier 2021. Le 1 sur Rouen et le fait de devenir une métropole. Le 2 sur Montpellier qui traite de culture et métropole. (...) Nous aurons une dizaine de publications en 2021 et nous en espérons 30 à terme », dit-elle.

Sur les perspectives 2021, « nationalement, nous nous interrogeons sur les perspectives de développement. Nous allons probablement continuer de travailler avec les petites villes sous forme annuelle. Le PUCA travaille sur une partie innovante du programme Action Cœur de Ville en passant par l'expérimentation, et non la recherche. Nous allons notamment consulter la fédération nationale des agences d'urbanisme », déclare Hélène Peskine.

Concernant le Grand Paris, qui ne fait pas partie des 15 métropoles suivies par Popsu, « il existe déjà le fonds de la chaire Aménager le Grand Paris de l'école d'urbanisme de Paris, mené notamment par Daniel Béhar. Nous avons commencé à réfléchir à l'idée d'avoir un groupe de travail avec Popsu et le Grand Paris. Un peu sur le modèle du forum métropolitain, avec une dimension scientifique et une présence de chercheurs plus marquées. Ce n'est pas encore formalisé. L'idée est de faire venir l'expertise de Popsu, pour éclairer le Grand Paris et de montrer ce qui se fait, par exemple sur les mobilités mieux intégrées. C'est un sujet de perspective pour Popsu en 2021 ».

Hélène Peskine répond aux questions de News Tank.

« Les métropoles vivent une crise qui n'est pas directement liée à la Covid »

Les 21/01 et 22/1/2021 la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) organise un colloque intitulé 'Pour des métropoles résilientes : métropoles en transitions cherchent trajectoires territoriales' : quel est le but d'un tel colloque et pourquoi l'organiser maintenant ?

Ce colloque arrive au moment où les plateformes commencent à publier les résultats de leurs recherches Les plateformes Popsu

travaillent dans le cadre d'un programme qui a démarré en 2018. Elles couvrent 15 métropoles et leur objet d'étude a été étendu à 20 petites villes. Ce colloque arrive au moment où les plateformes commencent à publier les résultats de leurs recherches, sous la forme de cahiers édités en poche en partenariat avec Flammarion. Cela fait un an que nous discutons d'un rendez-vous national pour présenter les résultats de cette recherche. Le but initial était de le tenir après les élections municipales de 2020 pour effectuer un point d'étape, et relancer la dynamique Popsu autour des nouveaux élus. Nous n'avions pas prévu les différents confinements. Ce qui nous a mené à décaler de 6 mois notre événement.

Je voudrais en préalable, si vous me le permettez, remercier Marie-Christine Jaillet , directrice de recherche au CNRS et chercheuse au laboratoire interdisciplinaire Solidarités, sociétés, territoires à l'université de Toulouse 2 et Jean Marc Offner, directeur général de de l' a-urba - agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine pour leur aide précieuse dans la construction de cet événement. Ils savent très bien faire le lien entre chercheurs et acteurs locaux. Je tiens à remercier France urbaine , l' AdCF et l' Assemblée nationale en particulier la députée Sandra Marsaud et le président de l'Assemblée Richard Ferrand . Ce colloque est le fruit d'un travail construit avec tous ces partenaires et toutes les métropoles qui ont contribué aux plateformes. Contrairement aux petites villes, les métropoles financent à 50 % le programme de recherche Popsu Métropole avec le Plan urbanisme construction architecture qui en finance les autres 50 %.

Les différents thèmes sont issus des problématiques explorées par les différentes plateformes et des différents rendez-vous déjà organisés dans ce cadre, mêlant acteurs de terrain et chercheurs. Il y a eu un rendez-vous avec Brest-Métropole autour de la citoyenneté, à Lille sur la thématique du métabolisme urbain et à Rouen sur les coopérations territoriales. Le colloque est national. Seront présents 3 ministres, Jacqueline Gourault Emmanuelle Wargon et Barbara Pompili , le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, la plupart des présidents et présidentes de métropoles et des chercheurs de renommée nationale et internationale, comme l'historien médiéviste Patrick Boucheron, Cynthia Fleury, qui travaille sur la responsabilité, Fabienne Brugère qui travaille sur le « care », ou encore Rob Hopkins, initiateur en 2005 du mouvement international des villes en transition. Ce dernier est le seul qui interviendra en visioconférence, du fait de l'épidémie de Covid-19 qui frappe l'Angleterre.

La gestation de la future loi 4D constitue une opportunité pour les élus locaux,

notamment les nouveaux élus, de porter la voix des territoires à l'Assemblée. De nombreux élus étaient très demandeurs, à la rentrée de septembre 2020, d'un débat entre eux et avec les députés. La gestation de la future loi 4D constitue une opportunité pour les élus locaux, notamment les nouveaux élus, de porter la voix des territoires à l'Assemblée. Cela a beaucoup intéressé le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand. Avec la fin du cumul des mandats, le dialogue entre les parlementaires et les élus des territoires, qui demandent plus de responsabilités et plus de pouvoir d'initiative au niveau local est très important.

Le colloque prévu en physique initialement est 100 % digital. Comment va-t-il fonctionner ?

Le colloque n'est pas 100 % digital. Nous avons créé un plateau TV dans l'Hôtel de Lassay (présidence de l'Assemblée nationale) où les intervenants seront présents physiquement. Nous sommes certes limités à 6 personnes en plateau et 3 techniciens, mais il y aura de vraies tables rondes. Les députés ne seront pas dans la salle pour assister à la conférence, mais ils disposeront d'un dispositif de chat dédié via Zoom depuis une autre salle de l'Assemblée ou leurs bureaux. Celles et ceux qui suivent le colloque en ligne sur Youtube pourront poser leurs questions par écrit.

Quelles seront les principales thématiques abordées ?

Ce colloque constitue d'abord un retour sur la trajectoire des métropoles depuis les lois Maptam

du 27/01/2014 et NOTRe

du 07/08/2015 qui est le fil rouge du programme Popsu sur la métropole et les autres. Ces 2 lois ont acté le rôle de locomotive économique du territoire des métropoles, avec une quasi délégation de l'État aux régions et métropoles, comme responsables de l'aménagement du territoire. Cela a constitué un grand moment de questionnement pour les élus, sur la manière d'exercer leurs responsabilités. On leur parlait d'outils économiques, notamment les contrats de réciprocité qui organisaient des filières.

Les élus métropolitains ont vite senti que l'idée d'être des entraîneurs économiques innovants était mal comprise. Assez vite les élus métropolitains ont senti que l'idée d'être des entraîneurs économiques innovants était mal comprise. On a vu apparaître des mouvements d'élus anti-métropolitains, ressemblant étrangement par anticipation au mouvement des gilets-jaunes et dénonçant les prix immobiliers, la stratégie hors-sol des métropoles, réalisée au détriment des habitants. Les élus ont vite vu cela et commencé à réfléchir aux solidarités, à la transition écologique et pas seulement au rôle économique des métropoles. À titre d'exemple il est possible de citer le projet « Bordeaux millionnaire », porté par Alain Juppé, maire de Bordeaux à l'époque, et Vincent Feltesse, président socialiste de la métropole, qui visait une accélération, pour parvenir à un million d'habitants en 2020 dans la métropole bordelaise. Ce projet a fait l'objet de fortes résistances de la part de la population. Les premiers effets que voyaient les habitants d'une telle stratégie de croissance forte, c'était la congestion automobile et l'urbanisation très rapide de la zone.

De même lorsqu'on examine le contexte des gilets-jaunes en 2018, beaucoup sont allés casser dans les centres villes. Cela a été vrai dans les métropoles de Toulouse Rouen Bordeaux ou encore Strasbourg par exemple. Il y avait beaucoup cette idée que le centre-ville, c'est la ville pour les riches, la ville mondialisée, portée par les métropoles, et une forte défiance à l'égard des effets de la métropolisation qui y étaient associés.

« Nous traitons donc plutôt des sujets de solidarité, d'hospitalité, de coopération centre-périphérie, liée à des stratégies de ré-ancrage. C'est par exemple Grenoble métropole Montagne, Montpellier qui se réconcilie avec son littoral. Bordeaux avec la région de Libourne », déclare Hélène Peskine.

Très vite, la question de l'inclusion, de comment mieux inclure s'est posée. Cette question est à l'origine du programme Popsu et des thématiques que nous avons souhaité porter dans ce colloque. Nous traitons donc plutôt des sujets de solidarité, d'hospitalité, de coopération centre-périphérie, liée à des stratégies de ré-ancrage. C'est par exemple Grenoble métropole Montagne, Montpellier qui se réconcilie avec son littoral. Bordeaux avec la région de Libourne. Lille et Strasbourg s'intéressent à leurs frontières et au lien avec leurs voisins. Pour les métropoles, cet ancrage constitue une opportunité pour porter une histoire positive du projet métropolitain, il y a certes une partie « récit métropolitain », mais il s'agit aussi de répondre aux aspirations et aux demandes des habitants des métropoles. Celles-ci ne sont pas seulement liées à leur ville-centre. L'exemple de Lille qui regroupe 95 communes sur un territoire très vaste et pour beaucoup rural, le montre. Les habitants attendent d'être considérés comme habitants de la métropole. Cela se traduit concrètement par des services de mobilité à offrir au périurbain, la question de l'accès au logement, la valorisation des ressources naturelles, agricoles et forestières...

Des spécificités métropolitaines Il y a des spécificités métropolitaines. À Rouen, le projet est très axé sur les mobilités. À Lille, la question du métabolisme urbain et de l'eau se posent, parce que l'eau de Lille vient de Belgique. À partir du moment où il y a des risques de pénuries de ressources en eau, il y a un besoin de développer des coopérations. À Nice, des questions de résilience au risque naturel, notamment aux inondations se posent. À Montpellier des questions se posent entre le cordon littoral et les villes de ce cordon comme Sète, qui n'appartient pas aux limites administratives de la métropole. La métropole montpelliéraine se définit un peu comme un territoire de repli, si les enjeux d'inondations devaient être plus prégnants. Is s'interrogent sur ce qu'ils peuvent permettre d'offrir comme accueil en cas de risque littoral et quel pourrait être leur rôle.

Les métropoles ont aménagé leurs relations notamment par la contractualisation entre la ville-centre et la métropole dense et le reste du territoire. D'où l'idée de trajectoire territoriale, interrogée par le colloque. Avec une posture des métropoles qui a beaucoup changé, ces dernières étant moins surplombantes et plus dans la reconnaissance des interdépendances territoriales. C'est le cas dans les accords et la COP 21 locale de Rouen, ou dans la feuille de route pour la transition à Nantes, où la contractualisation est axée sur les transitions et le projet alimentaire. Les métropoles se rendent compte qu'elles ont besoin de leurs territoires et que cela doit faire partie de leurs transitions.

Les premiers contrats de réciprocité semblaient très surplombants et porteurs d'une sorte de hiérarchie des territoires. Cette idée de réciprocité a tout de même permis certaines choses : l'apparition des plans alimentaires territoriaux dans de nombreuses régions, les contrats de filière, par exemple entre Strasbourg et la filière bois, Grenoble et son territoire... Mais on sentait bien une attente des villes périphériques par rapport à leurs propres secteurs d'attractivité. La Ville de Libourne qui a une forte capacité d'accueil, s'est montrée disposée à contracter avec Bordeaux mais sur la base d'un accord gagnant-gagnant. Avec le prix immobilier qui a flambé à Bordeaux, il y a eu de nombreuses arrivées à Libourne, située à 15 min de TER. Cela a permis une prise de conscience qu'il fallait travailler ensemble. Cela a très bien fonctionné entre Bordeaux et Libourne et cela fonctionne bien entre Bordeaux et Marmande ou Angoulême. Ce n'est pas encore le cas dans d'autres métropoles comme à Nice, Montpellier ou Marseille. Cela tient en partie au niveau d'intégration, qui n'est pas le même à Marseille, qu'à Lyon ou Bordeaux.

Les métropoles ont des réalités très différentes Les métropoles ont des réalités très différentes et n'ont pas toujours ni le même périmètre, ni le même système. À Lille, la maire de la ville-centre et le président de la métropole sont très différents. Lyon est très intégrée, mais elle doit doser ses rapports internes avec les élus beaujolais. Strasbourg est très intégrée. À l'inverse, Rouen est une métropole toute neuve. À Bordeaux, la métropole est intégrée, mais repose sur un territoire plutôt limité, avec 28 communes membres... Le fait d'avoir catégorisé sous une même bannière des réalités métropolitaines différentes a donné nécessairement des résultats très variés.

Que dit la crise du phénomène métropolitain ? La crise sanitaire semble avoir cristallisé les attentes qui étaient en devenir : besoin de nature, d'espace, de services, de qualité de vie... Le modèle de métropole-locomotive économique et industrielle qui a prévalu pendant 50 ans est-il arrivé à la fin d'un cycle ?

Les métropoles vivent une crise qui n'est pas directement liée à la Covid et que l'on voyait poindre. Cette crise a commencé au moment même où les métropoles ont accédé à un statut. Tout de suite après la loi Maptam est apparu le rejet du modèle métropolitain, qui serait tentaculaire et absorberait tout l'emploi.

Il ne faut pas considérer que nous n'avons plus besoin des métropoles Le Gouvernement travaille beaucoup sur les petites et moyennes villes en ce moment. Les métropoles ont aussi des fonctions de centralité, abritent les universités, et un certain type d'activités économiques au plan national ou mondial. Il ne faut pas considérer que nous n'avons plus besoin des métropoles. En même temps un rejet populaire et une aspiration des gens à ne plus être victimes de leurs effets, surtout environnementaux, existe. Avec le confinement, ces éléments ont été exacerbés, notamment le souci de la pollution liée à l'hyper densité, la tension sur les prix du logement, la taille des logements... Toute la partie attractive des métropoles s'est réduite pendant cette période : plus d'activités culturelles, plus de densité de vie sociale liée à la densité urbaine et à l'opportunité économique, ce que l'on appelle l'effet agglomération. Autrement dit les désagréments, la pollution et l'absence de nature se sont révélés d'autant plus forts que tous les aspects positifs de la ville ont été gommés. Mais il ne faut pas effacer ces derniers. Il faut espérer que les effets d'agglomération ne disparaissent pas, y compris au service de la croissance économique, parce

que cela permet de générer des emplois et des services.

Cela dit, la crise sanitaire a aussi révélé des inégalités très fortes dans l'emploi, dans l'exposition au virus, et sur le logement. Cela a montré à quel point les métropoles abritent les plus pauvres et les plus riches, avec une concentration d'emplois essentiels précaires (livreurs...). Ce sujet ne sera pas résolu par l'exode de l'urbain vers le rural.

Les effets préalables à la crise se sont fortement reflétés dans les résultats aux élections municipales de 2020. Les effets préalables à la crise se sont fortement reflétés dans les résultats aux élections municipales de 2020. Certains maires et présidents de métropoles ont été réélus, comme Jean-Luc Moudenc à Toulouse, mais en ayant plus intégré les sujets, notamment écologiques dans leurs programmes. De nombreux nouveaux élus l'ont été sur des programmes alternatifs. En proposant d'arrêter les grands projets urbains et en posant au centre de leur programmes les questions écologiques, la question du bien-être et aussi des thématiques liées aux sujets de santé. C'est le cas des primo-arrivants issus des rangs des écologistes. Ou encore de Nicolas Mayer-Rossignol à Rouen qui a relancé la COP 21 locale, avec le programme « Rouen, capitale du monde d'après », de même avec Johanna Rolland à Nantes qui a porté un projet très tourné vers l'écologie.

« On constate que lorsque le maire et le président sont la même personne, à Rouen ou Toulouse par exemple, le rôle d'appui à la solidarité de la métropole est renforcé ».

Après les élections municipales, nous avons décidé de lancer une étude sur les nouvelles délégations des élus des métropoles. Nous voyons apparaître de nouveaux titres et de nouvelles appellations, comme des vice-présidences à la résilience agricole, à la transition écologique et sociale... Il s'agira d'observer l'apparition de ces nouvelles responsabilités et leur traduction en termes de politiques publiques locales.

Le Gouvernement français devrait examiner en Conseil des ministres une loi dite 4D, qui se veut une nouvelle étape de la décentralisation à la française. France urbaine milite pour ce qu'elle appelle l'alliance des territoires... Où en est-on de ces coopérations entre les métropoles et leurs territoires régionaux ?

Au fil de la construction du colloque nous nous sommes tournés vers cette notion d'alliance des territoires. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi invité des élus de plus petites villes aux côtés des présidents des métropoles. Il y a une réelle créativité du côté des petites et moyennes villes, et pas seulement des lauréates du programme Action Cœur de ville, sur lequel le PUCA

travaille par ailleurs. Nous essayons de valoriser l'interdépendance et les coopérations mutuelles entre territoires. C'est à ce niveau que se place le projet d'aménagement du territoire français et pas dans des systèmes par strates, divisant les villes en moyennes, petites, grandes... L'idée est de dire qu'il y a peut-être un peu plus de géographie et d'histoire entre grandes villes et territoires, que ne le laissent penser parfois les politiques publiques menées par strates.

Il y a dans ce projet de loi 4D une idée importante de différenciation, qui semble antinomique avec l'idée même de loi. Sur la loi 4D, il y a dans ce projet de loi une idée de différenciation qui est importante et qui semble pourtant antinomique avec l'idée même de loi. En France il est vrai que l'on a pour tradition de régler les problèmes par la loi, en attribuant à tel ou tel transports, l'activité économique... C'est pourtant ce dont les territoires, que nous côtoyons dans nos programmes de recherche, ne veulent pas. Orléans métropole s'intéresse à l'accès aux soins, qui constitue une grande question pour son territoire frappé par la désertification médicale. Elle s'associe avec la région Centre-Val de Loire pour salarier des médecins et subventionner des maisons de santé, alors même que ni la région, ni la métropole d'Orléans n'en ont la compétence. Il en va de même quand Montpellier s'intéresse à la résilience du littoral, alors que celui-ci ne fait pas partie de son périmètre administratif. Les élus attendent surtout une marque de confiance. Si la loi 4D aboutit simplement à redonner à chacun une liste de compétences administratives, elle risque de passer à côté de la question de l'alliance des territoires. L'ambition serait plutôt de parvenir à faire de l'État un accompagnateur des initiatives locales. C'est une philosophie que l'on peut retrouver dans le plan de relance.

Les contrats de relance et de transition écologique lancés par le Gouvernement sont potentiellement un bon outil, en croyant à la capacité du territoire de proposer les bonnes solutions. Comme on a pu faire à une époque les pactes État-métropole, on commence à déconcentrer et on différencie un peu mieux les politiques publiques de ce point de vue. Sur les sujets liés à la santé cela n'existe toutefois pas encore.

C'est une marque forte de cette année 2020. Face à une réalité de crise, les collectivités ont montré que la résilience est possible. La crise a révélé un mouvement préexistant sur l'accélération des transformations, les mobilités ou le logement. Mais sur le sujet de l'action locale au service des citoyens, la gestion de crise a révélé cette difficulté de l'État à lâcher la bride. Les métropoles ont distribué des paniers repas, les régions ont voulu mettre en place des centres de vaccins, distribuer des masques. Pourtant les régions se sont fait interdire cela. La crise sanitaire n'a pas vocation à durer éternellement, mais une crise numérique, par exemple via le hacking des services de transport, une crise climatique, peuvent survenir et on manque de résilience, parfois pour de simples raisons d'attributions de compétences. C'est une marque forte de cette année 2020. Face à une réalité de crise, les collectivités ont montré que la résilience est possible, et ne pose pas réellement de problèmes.

« Je ne sais pas s'il y a une crise des métropoles. Par contre, on constate que les métropoles sont fragiles face à des crises ».

Je ne sais pas s'il y a une crise des métropoles. Par contre, on constate que les métropoles sont fragiles face à des crises : qu'elles soient sanitaires ou liées aux chaleurs excessives ou encore à la pollution. Cela pose vraiment une question de résilience. Et pour parvenir à cette résilience, il faut nécessairement de la coopération. Pas seulement avec l'État et les autres collectivités, mais aussi avec les populations et les entreprises et acteurs locaux.

Quelles seront les prochaines étapes de travail pour la plateforme Popsu et le PUCA ? Publiez-vous des actes du colloque par exemple ?

Les 2 premier opus des cahiers Popsu, en partenariat avec Flammarion, sortent en janvier 2021 Nous nous sommes dotés d'une équipe de communication qui nous aide à avoir des aides et relais dans la presse. Nous avons lancé une collection d'ouvrages : les cahiers Popsu, en partenariat avec Flammarion, collection autrement. 2 seront distribués cette semaine : un sur Rouen, et le fait de devenir une métropole. Et l'autre sur Montpellier, qui traite de culture et métropole. L'ouvrage raconte la trajectoire de la métropole et tente de monter en généralité pour montrer ce que peuvent être les métropoles sur ces questions d'animation culturelle. Nous souhaitons publier 2-3 livres sur chaque métropole, dans ce format qui cherche un équilibre entre le récit d'une métropole en particulier et la manière dont elle a pris en compte une problématique. Que ce soit la gestion de l'eau, de l'alimentation... en cherchant à chaque fois à montrer des solutions susceptibles de servir pour d'autres métropoles. Les 2 premier opus sortent en ce mois de janvier 2021. Nous aurons une dizaine de publications cette année et on espère 30 à terme. L'intérêt du partenariat avec Flammarion c'est la diffusion dans les librairies qui permet de toucher un public large. Il y aura par exemple les cahiers de Strasbourg, Lyon, Orléans, Nantes, Marseille, qui devraient sortir au premier semestre 2021, vendus en librairie au prix de 7,50€. Je précise que nous ne réalisons pas de profit, l'édition est au contraire subventionnée, c'est le coût de la production et de la logistique pour l'éditeur.

Les plateformes étaient prévues pour durer 3 ans, de 2018 à 2021. Nous sommes en train de réfléchir à une nouvelle session Les plateformes étaient prévues pour durer 3 ans, de 2018 à 2021. Nous sommes en train de réfléchir à une nouvelle session pour continuer de pratiquer cette forme de recherche embarquée. Les questions que nous nous posons sont les suivantes : est-ce qu'on spécifie par strates de villes ? Est-ce qu'on travaille sur les coopérations ? Nous allons demander aux élus ce qu'ils souhaitent. Le principe étant toujours de recruter des chercheurs dans les universités locales, pour pérenniser une discussion entre les sachants et leurs territoires. Nationalement nous nous interrogeons sur les perspectives de développement. Nous allons probablement continuer de travailler avec les petites villes sous forme annuelle. Par ailleurs le PUCA travaille sur une partie innovante du programme Action Cœur de Ville en passant par l'expérimentation, et non la recherche. Nous allons notamment consulter la fédération nationale des agences d'urbanisme sur ces perspectives 2021.

« Depuis des années nous travaillons beaucoup par strates. C'est peut-être le moment de montrer qu'on peut redessiner par le bas, en faisant parler des territoires sur leurs besoins ».

En faisant venir des chercheurs de tous horizons et toutes disciplines : géographes, sociologues, urbanistes, économistes, architectes, politistes... En construisant petit à petit notre programme avec un certain nombre d'acteurs comme France urbaine et les plateformes Popsu qui ont travaillé sur 15 métropoles parmi 22, nous sommes arrivés à produire une représentation de ce que pourrait être un débat sur l'aménagement du territoire. Depuis des années nous travaillons beaucoup par strates. C'est peut-être le moment de montrer qu'on peut redessiner par le bas, en faisant parler des territoires sur leurs besoins et en ne partant plus sur de grands plans prédéfinis, comme pouvait le faire la Datar

en son temps. Je crois beaucoup à l'État qui fixe de grands objectifs : transition écologique, lois littoral, montagne... L'État doit fixer des grandes orientations stratégiques et ne pas se perdre dans la multiplication de normes trop précises.

Parmi les métropoles, mais à Gouvernance éclatée, Paris n'a pas fait partie des plateformes Popsu. En invitant le 1 adjoint de la Ville de Paris chargé des coopérations Emmanuel Grégoire au colloque, il y a l'idée d'avoir un regard miroir sur Paris pour savoir comment elle se place dans ce cadre. Sachant que la métropole de Paris n'a pas une gouvernance métropolitaine très intégrée pour l'instant. Cela pourrait être un sujet de travail pour l'année prochaine de mieux observer la relation avec les territoires sur les transitions et peut être en creux, tenter de définir ce qui serait une meilleure solution de gouvernance pour la métropole du Grand Paris. Toulouse, Nantes, Bordeaux, Lyon y arrivent, comment cela se fait-il que Paris ne parvienne pas à installer une gouvernance pérenne et intégrée pour sa métropole ? Des questions se posent, quand on voit par exemple que Paris contractualise avec les départements de la Nièvre et le Morvan pour le stockage carbone mais pas avec des territoires comme Rambouillet, qui n'est pas loin en Île-de-France.

Nous avons commencé à réfléchir à l'idée d'avoir un groupe de travail avec Popsu et le Grand Paris Sur ce sujet, il existe le fonds de la chaire Aménager le Grand Paris de l'école d'urbanisme de Paris, mené notamment par Daniel Béhar. Nous avons commencé à réfléchir à l'idée d'avoir un groupe de travail avec Popsu et le Grand Paris. Un peu sur le modèle du forum métropolitain, avec une dimension scientifique et une présence de chercheurs plus marquées. Pour l'instant ce n'est pas encore formalisé. L'idée est de faire venir l'expertise de Popsu, pour éclairer le Grand Paris et de montrer ce qui se fait, par exemple au sujet des mobilités mieux intégrées. C'est un sujet de perspective pour Popsu en 2021.

